

Gouvernabilité de l'Etat dans les Etats de l'Afrique de l'Ouest : l'exemple du Sénégal

Governability of State in the West African States: the example of Senegal

Auteur 1 : Mouhameth Dit Naby Ndour.

Mouhameth Dit Naby Ndour, Doctorant en 3^e année en Administration publique et politique sectorielle à l'Université d'Etat de Saint-Petersbourg.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : Mouhameth Dit Naby Ndour (2025) « Gouvernabilité de l'Etat dans les Etats de l'Afrique de l'Ouest : l'exemple du Sénégal », African Scientific Journal « Volume 03, Num 33 » pp: 0763 – 0785.



DOI : 10.5281/zenodo.17920797
Copyright © 2025 – ASJ



Annotation :

Dans cet article, nous nous intéressons à la gouvernabilité de l'Etat. Une expression fréquemment utilisée ces dernières années au point de la confondre parfois avec la gouvernance ou la démocratie. La gouvernabilité qui est différente de la gouvernance est une possibilité de gouverner au moment où celle-ci (la gouvernance) constitue un système d'organisation. Les mots gouvernance, gouvernabilité ou gouvernementalité sont de la même famille et ne signifient pas la même chose. Donc, nous allons étudier leur contour pour ensuite nous intéresser sur la gouvernabilité de l'Etat actuellement dans le régime politique mixte du Sénégal.

Mots clef : gouvernabilité, gouvernance, contrôle, stabilité, légitimité.

Abstract:

In this article, we focus on state governability. This expression has been used so frequently in recent years that it is sometimes confused with governance or democracy. Governability, which is different from governance, is a possibility of governing at a time when governance constitutes an organizational system. The words governance, governability, and governmentality are of the same family and do not mean the same thing. Therefore, we will study their outline and then focus on state governability currently in Senegal's mixed political regime.

Keywords: governability, governance, control, stability, legitimacy, etc.

Introduction :

Avant de parler de développement ou de démocratie, il est nécessaire pour un pays de penser aux préalables. Parmi ceux-ci, nous pouvons penser à la gouvernabilité. Par gouvernabilité, nous entendons la manière de gouverner, la possibilité de gouverner¹. Depuis quelques années, ce mot est utilisé par les organisations mondiales, les Etats, les villes et même les entreprises ; nous poussant parfois à se perdre sur ce qu'elle désigne réellement. Nous avons l'impression qu'à chaque fois que nous sommes confrontés à une exigence de qualifier une forme organisationnelle ; alors nous invoquons soit la gouvernabilité ou soit la gouvernance telle que d'ailleurs présupposer dans le document de John Crowley, « Usages de la gouvernance et de la gouvernementalité »². Dans des contextes différents également, nous pouvons entendre la gouvernance mondiale, la bonne gouvernance, la gouvernabilité des organisations, etc. De ce fait, la gouvernabilité doit-elle être perçue partout de la même manière ? La réponse à cette question peut nous aider à identifier la problématique que soulève cette étude afin de mieux appréhender une solution pour cette démocratie défaillante de nos Etats de l'Afrique de l'Ouest.

La gouvernabilité n'est-elle pas non plus évoquée au Sénégal par exemple lorsque les politiciens parlent de « trouver des consensus forts » ou même pour d'autres, de la « consolidation démocratique », à tout prix comme un moyen d'approfondissement de la démocratie ou même lorsque le leader politique charismatique du PASTEF, Ousmane Sonko parlait du « système » en le définissant comme un ensemble vague où les politiciens, les marabouts, les leaders d'opinions, les journalistes et d'autres exerçaient le pouvoir ce qui a résulté à la mal gouvernance ?

Dans cet article, nous tenterons de répondre à ces différentes interrogations. Nous devons aussi comprendre que la gouvernance et la gouvernabilité même-si sont issues de la même famille des mots, sont différentes et se situent à distance notamment de la gouvernementalité.

L'objectif de ce papier a pour but de permettre d'avoir une perception exacte sur ces différents modes de conceptions afin de mieux les classer dans leur domaine d'exécution.

Les pays africains en général sont signataires des traités internationaux sur la gouvernance à travers notamment la Banque mondiale ou sur le COP-21, ou sur la bonne gouvernance à travers l'organisation des Nations-Unies. Des termes donc les populations utilisent en ignorant des fois le contenu. C'est la raison pour laquelle, nous jugeons important de définir dans ce travail la gouvernance et la gouvernementalité au bénéfice d'une meilleure utilisation de la gouvernabilité.

¹ Dans ce même document, Jan KOOIMAN cite une dizaine de définitions différentes de la " gouvernance "

² Pour ma part, je pense au contraire que ce dernier peut avoir une utilité, à condition d'en préciser la valeur conceptuelle. La raison n'est nullement qu'on en aurait besoin pour nommer « quelque chose » qui serait inédit ou aurait été longtemps négligé. Les sciences sociales n'ont pas plus que les autres sciences affaire à des objets qui attendraient ainsi qu'on vienne les étiqueter, <https://doi.org/10.3917/crui.021.0052>

Ainsi, pour mieux cerner la gouvernabilité de l'Etat, il serait important d'établir son évolution et son champ d'application à travers sa conception et ensuite d'essayer de l'intégrer dans les régimes politiques mixtes de l'Afrique de l'Ouest notamment du Sénégal.

La conception de la gouvernabilité de l'Etat :

D'emblée, nous voulons clarifier que la perception de la conception de la gouvernabilité de l'Etat est différente de celle de la nouvelle administration publique et du nouveau management public (ou nouvelle gestion publique). Des conceptions mondaines souvent utilisées dont il serait important d'expliquer les contours.

Dans cette partie du travail, il serait important d'établir la différence entre la gouvernance, la gouvernementalité et particulièrement la gouvernabilité à un certain niveau. Nous constaterons qu'il est quasiment difficile de parler de la gouvernabilité sans s'intéresser à la gouvernance. En effet, à un certain niveau, la gouvernabilité mène directement à la gouvernance et nous ne pouvons pas ambitionner à la gouvernabilité sans entamer le processus de par la gouvernance. La gouvernabilité intègre la gouvernance et dans une mesure étroite la démocratie. Nous pouvons noter d'ailleurs que la démocratie se caractérise par l'organisation des élections libre et transparente, le respect du mandat électif, la liberté d'expressions et de la presse, etc. Des caractères intégrant la gouvernabilité dans ces dimensions notamment de : transparence, stabilité, représentativité, contrôle et légitimité.

D'abord, dans le monde anglophone, la gouvernance renvoie à deux dimensions³: l'une institutionnaliste ; l'autre, organisationnel. Le concept institutionnaliste de la gouvernance détermine les relations internationales, et entend montrer que le système international d'États souverains n'est pas désordonné⁴. Pour le concept organisationnel, celui-ci se focalise sur la hiérarchisation des compétences administratives et politiques de la gouvernance⁵. Lorsque nous parlons de la hiérarchisation des compétences alors, nous pouvons considérer l'organisation du gouvernement selon Max Weber et dans un certain égard Macht⁶. On notera que dans le WEBSTER'S NEW UNIVERSAL DICTIONNARY, la gouvernance est définie comme : « la forme du régime politique » ; « "du processus par lequel l'autorité est exercée dans la gestion des ressources économiques ou sociales " ; ou « de la capacité des gouvernements à concevoir, formuler et mettre en œuvre des politiques et, en général à assumer leurs fonctions

³ Pour une synthèse commode de la généalogie de la gouvernance, voir Jean-Pierre Gaudin, Pourquoi la gouvernance ?, Paris, Presses de SciencesPo, 2002

⁴ Par exemple, James N. Rosenau et Ernst-Otto Czempiel, Governance without Government : Order and Change in World Politics, Cambridge, Cambridge University Press, 1992

⁵ Par exemple, Patrick LeGalès, Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance, Paris, Presses de SciencesPo, 2003

⁶ On trouvera une version plus détaillée de certains aspects de l'analyse esquissée ici dans Elise Féron et John Crowley, « Internationalisation and the governance of research », Innovation. The European Journal of Social Science Research, 15 (4), 2002, pp. 279-306

gouvernementales »⁷. Cette définition nous rapproche plus à la gouvernabilité car, pour Jiménez, la gouvernabilité désigne la capacité des systèmes politiques à répondre à des demandes sociales pressentes, diverses et complexes⁸. La gouvernance dispose des moyens de consolidation et de transparence maîtrisée au niveau des États selon les exigences de la gouvernabilité.

La gouvernabilité de l'Etat permet la redistribution des ressources de façon équitable. D'ailleurs, pour Ernst Otto Czempiel qui invoque que : « la "gouvernance" est comme une capacité à faire que les choses adviennent hors de toute légale compétence leur commandant d'advenir. Là où les gouvernements, (...) peuvent distribuer les richesses de façon autoritaire, la gouvernance peut les distribuer non pas autoritairement mais de façon véritablement équitable. (...) Les gouvernements pratiquent par la règle, la gouvernance use de pouvoir »⁹. Dans cette position d'Ernst, nous entendons une définition de la gouvernabilité qui n'est rien d'autre de la possibilité à gouverner. Une position différente en revanche de celle de Max Weber sur l'Etat. Pour Max Weber, l'Etat a le monopole de la violence légitime. Alors, lorsque nous voulons associer la gouvernabilité à l'Etat, nous risquons d'ôter à celui-ci sa souveraineté qui le caractérise. En effet, en gouvernabilité pour beaucoup de spécialistes, c'est la possibilité du gouvernement, de l'Etat qui est en cause.

Après la Deuxième Guerre-Mondiale et les crises qui lui sont succédaient, les pays du monde entier se sont retrouvés dans la nécessité de reformer l'organisation de l'Etat pour assurer son efficacité. De ce fait, si nous nous référons aux publications des rapports des organisations internationales notamment de l'ONU, nous pouvons alors considérer que le mot gouvernance qui est plutôt un système d'organisation est intégré dans le champ organisationnel des Etats après les accords de Breton-Woods dans les années 1980. La gouvernance constitue à cet effet une architecture de commandement règlementé ; ici, la gouvernance a rapport au consensuel, au dialogue, à l'acceptation de la pluralité des opinions ; au moment où la gouvernabilité signifie la manière de gouverner. Cette mode de gouvernance laisse à l'Etat sa souveraineté mais le responsabilise davantage à travers les accords internationaux (la bonne gouvernance de la Banque mondiale). Particulièrement, la gouvernabilité n'est associée à aucune institution sinon seulement, par affinité. La gouvernabilité de l'Etat est la manière de piloter pour mieux coordonner le fonctionnement. Une position à ne pas confondre à celle de la capacité de l'Etat. La gouvernabilité de l'État découle de la capacité de l'État à mettre en œuvre des politiques de développement pouvant répondre aux besoins et aux attentes de la société, mais aussi, étant élaborées, formulées et mises en œuvre avec la participation directe de la population. Voilà, ce qui explique en partie son utilisation fréquente

⁷ Source : Webster's New Dictionary ; London, Dorset and Barber, 1979

⁸ Jiménez, W., Ramírez, C., Roncancio, P. (2007). Gobernabilidad y gobernanza en la transformación de la acción pública: propuesta teórica y estudio de caso. Bogotá: ESAP Publicaciones

⁹ Traduit par nous : Ernst Otto CZEMPIEL, "governance and democratization" (p.250), James ROSENAU et Ernst Otto CZEMPIEL, Governance without Government : Order and Change in World Politics, Cambridge Univ. Press. Ed. (1992)

et différente dans le champ organisationnel. Le problème de la gouvernabilité est qu'elle conduit soit à l'ingouvernabilité ou soit à la bonne gouvernance.

Par ailleurs, la nouvelle administration publique est une forme d'organisation de l'administration publique (Keynes, Etat planificateur). Elle est différente du nouveau ménage public qui a rapport surtout au secteur privé, le business (Anthony Giddens¹⁰). Tous ces deux concepts sont englobés par la gouvernabilité de l'Etat pour le bon fonctionnement des institutions publiques et leur efficacité envers la population (la bonne gouvernance). Toutes ces formes d'organisation néanmoins (gouvernance de l'Etat, nouveau ménage public et nouvelle administration publique) ont en commun les caractéristiques suivantes : la transparence, la performance, la responsabilisation, le contrôle et l'évaluation sur l'objectif recherché.

En outre, nous pouvons ajouter que la gouvernabilité de l'Etat est un concept utilisé pour expliquer l'attitude de l'Etat à gouverner de façon transparente et inclusive les politiques publiques¹¹. Dans le dictionnaire français, la gouvernabilité est défini comme : « un concept politique et sociologique qui se réfère à la capacité d'un système, qu'il soit étatique, organisationnel ou social, à être efficacement dirigé et contrôlé »¹². Huntington (1972, 1991¹³) considère que l'appareil d'Etat pour son existence doit remplir un ensemble de fonctions minimales afin de ne pas entraver la production et la redistribution des richesses. Parmi ses fonctions, la gouvernabilité constitue la fonction fondamentale. La gouvernabilité de l'Etat lutte contre la corruption, anticipe sur les risques de crise, contrôle l'action publique et établit une communication accessible à l'endroit de la population. D'ailleurs, Kauffman soutient que la gouvernabilité permet l'établissement de l'autorité afin de pouvoir lutter contre la mauvaise gouvernance¹⁴. Dans ce sens, Aristote considère dans son ouvrage la « Politique » que « La gouvernabilité d'un État repose sur la capacité de ses citoyens à participer activement à la vie politique »¹⁵. Toutefois, Rosenau nous explique en effet que : « supposer l'existence d'une gouvernance sans gouvernement, c'est concevoir des fonctions dont tout système humain viable requiert l'exercice, qu'il ait ou non fait émerger des organisations ou des institutions qui en soient explicitement chargées »¹⁶. Cette position de Rosenau peut ressortir l'importance de la gouvernabilité qui se mesure particulièrement, non à son organisation

¹⁰ Anthony Giddens, *The Third Way. The Renewal of Social Democracy*, Cambridge, Polity, 1998

¹¹ Prats i Catala, J. (2001). *Gobernabilidad democrática para el desarrollo humano: marco conceptual y analítico*. En *Instituciones y Desarrollo*, N°10, Barcelona. 103-148.

¹² La langue française, Accueil > Dictionnaire > Définitions du mot « gouvernabilité », <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/gouvernabilite>

¹³ Huntington, S. (1972). *El orden político en las sociedades en cambio*. Buenos Aires: Paidós

¹⁴ Kaufmann, D. (2002-2003). *Rethinking Governance*. En *Reporte Global de Competitividad*.

¹⁵ *Politique*, Livre III, XI, 1282 a 34-41.

¹⁶ James N. Rosenau, « Governance, order, and change in world politics », dans Rosenau et Czempiel, op. cit., pp. 1-29 (citation p. 3; ma traduction)

mais plutôt à ses préceptes ou caractéristiques. La gouvernabilité est caractérisée entre autres par : la représentation, la légitimité, l'ouverture, la transparence, l'identité et la stabilité.

Enfin, il est important en effet de signaler qu'il est quasi impossible de parler de la gouvernabilité de l'Etat sans pour autant évoquer la démocratie. La gouvernabilité de l'Etat apparaît à la rescousse de la consolidation de la démocratie qui était menacée par les crises politiques portant sur les différences d'approche par rapport à une démocratie conservatrice (la droite politique) contre celle progressiste (la gauche politique). Sur ce lancé, la gouvernabilité de l'Etat a deux significations : la capacité d'imposer des actions politiques à l'ensemble de la société¹⁷ (la persistance); la capacité de mettre en œuvre le savoir gouverner et le vouloir gouverner. En d'autres termes, la mise en œuvre d'un système de pilotage et non d'autoritarisme. A cet effet, Eric BAIL au nom de la Commission Européenne définit la gouvernance par : " La somme des voies et moyens à travers lesquels les individus et les institutions, publiques ou privées, gèrent leurs affaires communes. Il s'agit d'un processus continu grâce auquel les divers intérêts en conflit peuvent être arbitrés et une action coopérative menée à bien. Ceci inclut les institutions formelles et les régimes chargés de mettre en application les décisions, ainsi que les arrangements que les gens ou les institutions ont acceptés ou perçoivent comme étant dans leur intérêt »¹⁸. La première définition sur la capacité néanmoins est plus en rapport avec celle de la position de Rosenau où, «la gouvernance est toujours efficace dans l'exercice des fonctions requises par la persistance systémique [systemic persistance], sans quoi l'on considère qu'elle n'existe pas (puisque, au lieu de parler de gouvernance inefficace, on parlera plutôt d'anarchie ou de chaos) »¹⁹. Ici, nous sommes plus sur ce qu'on appelle la gouvernabilité²⁰ qui, dans la deuxième définition tend plus à la bonne gouvernance²¹. A ce niveau, nous pouvons constater que la gouvernabilité et la bonne gouvernance peuvent être synonymes. La gouvernabilité consiste à mettre en œuvre les bonnes politiques, et de les faire accepter par l'ensemble de la population.

La gouvernabilité de l'Etat est différente à la démocratie dans la mesure où, celle-ci est la loi de la majorité ; au moment où celle-là (la gouvernabilité) adopte une approche consensuelle aux

¹⁷ c'est l'option prise par la Trilatérale, et son porte-parole Samuel Huntington (qui n'avait pas encore été converti aux vertus de la démocratie) prônait des " régimes forts " pour le Tiers-Monde dans HUNTINGTON, Samuel, Michel CROZIER, Joji WATANUKI, *The crisis of Democracy*, NYPU (1975)

¹⁸ Source Christophe BAIL, "Environmental Governance : Reducing risks in democratic societies". Introduction paper, EEC, Future Studies Unit, 1996

¹⁹ Ibid., p. 5. On notera que Rosenau se présente ici comme élucidant le sens du mot « gouvernance » alors qu'il se livre en réalité à une entreprise de définition. Dans les usages savants, le mot governance n'était devenu qu'un synonyme un peu pompeux de government; ce sont des usages non savants qui l'ont ressuscité, et c'est par rapport à ces usages non savants que les savants ont déployé leurs interprétations. Cette hétéronomie constitutive du vocabulaire de la gouvernance est évidemment au cœur des procès qui lui sont faits.

²⁰ Olivier GODARD, « Stratégies industrielles et convention d'environnement. De l'univers stabilisé aux univers controversés », INSEE méthode 1993, Paris

²¹ Voir l'histoire du terme en français depuis le 13^{ème} siècle ! Ali KAZANCIGIL, "La gouvernance : itinéraires d'un concept". Javier SANTISO, *À la recherche de la démocratie*, Ed. Karthala (2002)

décisions politiques (le savoir-faire et le faire savoir). Aujourd'hui, la crise de la démocratie est en quelques sortes amenée par cette loi de la majorité exposant la plupart du temps population et élites²². Paradoxalement ayant en commun avec la démocratie, la caractéristique de la représentation, la gouvernabilité de l'Etat ne peut être réduite à la politique électorale. Nous pouvons dans ce sens invoquer les catégories de Sartori pour qui : « les valeurs ultimes, fondatrices de la démocratie -justice, liberté, équité, solidarité- ; 2) les règles du jeu et procédures -l'élection et le vote, voire des procédures de participation- ; 3) les politiques gouvernementales spécifiques) »²³. Le champ d'application de la gouvernabilité de l'Etat (ou les politiques gouvernementales spécifiques selon Sartori) est sur le terrain, entre la prise de décision et la mise en œuvre (retards, distorsions, freins, refus) ; la difficulté à mesurer l'impact des politiques publiques au niveau de la population ; l'impossibilité de s'accorder sur la définition même des problèmes à résoudre et sur la chaîne causale de leur production.

Ainsi, nous pouvons merveilleusement comprendre que la gouvernabilité de l'Etat de par son organisation semble se trouver loin et partout en même temps²⁴. En effet, ce paradoxe dans la gouvernabilité permet à l'Etat de rendre visibles et manipulables les événements et les objets qui sont distants des centres administratifs ou comme d'autres auteurs le pensent : le partenariat, la proximité, l'animation, le réseau. D'ailleurs, c'est ce que semble évoquer en conséquence Michel Foucault dans sa conception gouvernementalité. Pour lui, il s'agit « plus ou moins confusément pensé comme un système unitaire, organisé autour d'un centre qui en est en même temps la source,

²² Selon les prescriptions du fameux Compromis de Washington formulé en 1990 pour résoudre les crises de la dette en Amérique latine.

²³ GIOVANNI SARTORI, *The Theory of Democracy revisited. Part One : The Contemporary Debate*, (1987) pp.90-91 : 1) les valeurs ultimes, fondatrices de la démocratie -justice, liberté, équité, solidarité- ; 2) les règles du jeu et procédures -l'élection et le vote, voire des procédures de participation- ; 3) les politiques gouvernementales spécifiques).

²⁴ Au premier rang de ceux-ci, la statistique, dont Reynié (1992) trace la généalogie. La « préoccupation statistique » qui naît au XVI^e siècle (en France, l'enregistrement des baptêmes et dates de naissances devient obligatoire en 1539) répond sans aucun doute au désir de connaître les forces de l'Etat. Mais Reynié montre que ce n'est pas là son ambition principale : la statistique est surtout un instrument visant à « combattre les malheurs imposés par la Providence », fonction centrale de l'Etat moderne. Il s'agit de déterminer par le calcul les causes physiques et morales des catastrophes afin d'agir sur ces causes : il faut prévenir plutôt que réparer. Dans ce sens, l'Etat moderne est bien celui qui s'émancipe de l'ordre cosmologique : « Prévenir, prévoir l'avenir, se représenter ce qui peut arriver, ce qui est probable ; mieux encore, forme idéale de l'action publique selon Necker, calculer l'avenir, réduire l'inattendu, ramener le fortuit à la portion congrue » (Reynié 1992 : 61). Les instruments statistiques sont également étudiés sous l'angle des enjeux politiques qu'ils soulèvent : « la politique des statistiques amène à être attentif aux possibilités d'articulation entre les instruments d'équivalence statistique (codes, critères, moyennes) et les instruments d'équivalence politique (intitulé homogénéisant du groupe, conditions d'adhésion, élus) » (Desrosières et Thévenot 2000 : 49). La statistique n'est qu'un des instruments analysés. Ewald (1991) s'attache par exemple à l'étude des instruments de gestion du risque, et notamment les techniques d'assurance. Celles-ci reposent sur des outils de collectivisation mais surtout de prévision du risque (relevés statistiques de l'occurrence de certains événements, et calculs des probabilités que ces événements se reproduisent etc...) (Ewald 1991 : 2023) qui nécessitent des instruments d'observation.

et qui est porté par sa dynamique interne à s'étendre toujours »²⁵. La gouvernance et la gouvernementalité telle que Foucault le conçoit n'est pas si éloignée de la gouvernabilité. On peut noter également en ce sens que : « la gouvernementalité implique le rapport de soi à soi, ce qui signifie justement que, dans cette notion de gouvernementalité, [est visé] l'ensemble des pratiques par lesquelles on peut constituer, définir, organiser, instrumentaliser les stratégies que les individus, dans leur liberté, peuvent avoir les uns à l'égard des autres. Ce sont des individus libres qui essaient de contrôler, de déterminer, de délimiter la liberté des autres et, pour ce faire, ils disposent de certains instruments pour gouverner les autres. Cela repose donc bien sur la liberté, sur le rapport de soi à soi et le rapport à l'autre [...], c'est-à-dire ce qui constitue la matière même de l'éthique »²⁶. Dans la conception de gouvernance et celle de gouvernementalité le point unificateur est la démocratie. La gouvernance dans le champ de la démocratie renvoie à l'organisation des collectivités. La particularité de la politique dans les années 90 est en effet s'orientée dans ce sens car, les penseurs de l'époque étaient convaincus qu'il ne peut y'avoir de progrès désormais sans la mobilisation collective. D'ailleurs, Anthony Giddens et Ulrich Beck considèrent que « la crise environnementale avait joué un rôle central ("a seminal role") dans l'émergence de la "modernité réflexive" - comme d'ailleurs dans la modernisation de la vie politique »²⁷. Ainsi, cette étude loin d'être exhaustive nous montre à un certain niveau l'utilité de la compréhension des mots gouvernance, gouvernementalité et gouvernabilité.

Aujourd'hui, nous pouvons constater pour terminer que l'ambition de la gouvernabilité est de concilier l'Etat au progrès. La réalité politique et les défis existentiels en font ainsi la gouvernabilité, le moteur d'adaptabilité de l'Etat surtout dans les pays de l'Afrique de l'Ouest.

La Gouvernabilité de l'Etat dans le régime politique mixte : l'exemple du Sénégal :

Les pays de l'Afrique de l'Ouest tels que le Sénégal, le Mali, le Niger, le Burkina-Faso et la Guinée Conakry sont tous des anciennes colonisées et donc héritières des régimes politiques notamment présidentieliste, parlementaire ou mixte. Un régime politique mixte en effet est celui où le président est élu au suffrage universel direct et un premier ministre nommé par le président de la république et qui est responsable devant l'Assemblée nationale. Dans un régime politique mixte, le président n'est pas responsable devant l'Assemblée nationale mais, il peut dissoudre celle-ci. Dans cette forme de régime politique, le premier ministre et les ministres composant le gouvernement sont nommés par le président et peuvent à tout moment être démis de leur fonction.

²⁵ « Subjectivité et vérité », résumé du cours de 1981 dans l'Annuaire du Collège de France (dans Dits et écrits, tome IV, pp. 213-218; citation p. 214). C'est moi qui souligne pour mettre en évidence les deux reproches adressés par Foucault au juridisme : s'ils sont liés, l'oubli de l'histoire et l'oubli des rapports de force ne se confondent pas

²⁶ « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté » (entretien, 1984, dans Dits et écrits, tome IV, pp. 708-729 ; citation pp. 728-729

²⁷ Expression proposée en 1958 par Norton LONG

Les régimes politiques mixtes peuvent être comme le réalisme et l'idéal chez Aristote, c'est-à-dire adaptable, souple et conforme aux exigences démocratiques.

De facto, les pays de l'Afrique de l'Ouest de par leur constitution, sont des régimes politiques mixtes. Cependant, après la crise de la Covid-19, beaucoup d'entre eux ont subi des troubles politiques entraînant désormais soit des régimes politiques militaires ou soit des régimes politiques que nous nommerions « primatorial » pour ne pas dire « premierministériel » qui fait allusion déjà au parlementarisme. Un régime politique primatorial est d'un régime dans lequel, le premier ministre même s'il est nommé, bénéficie d'une légitimité en-dessus du président de la république et détermine la politique de la Nation grâce à sa représentativité. Aujourd'hui, le Mali, le Burkina-Faso, le Niger et la Guinée Conakry sont des régimes politiques militaires avec au sommet des capitaines venus par des coups d'Etat. Un régime politique militaire est celui où le dirigeant est militaire et a accédé au pouvoir par la force. Dans ces régimes politiques militaires, sont suspendues toutes les institutions représentatives notamment l'Assemblée nationale au profit des institutions intérimaires. Une configuration loin de la gouvernabilité qui est caractérisée par la représentation, la légitimité et le contrôle, entre autres. Le Sénégal qui a réussi à organiser des élections libres, transparentes et démocratiques en revanche pour élire son président, a obtenu un régime politique primatorial.

En ce qui concerne le Sénégal notamment malgré le passage par des élections libres et transparentes pour élire le nouveau régime politique, nous avons assisté à l'élection d'un président prête-nom. En effet, ce nouveau président Bassirou Diomaye Faye est politiquement ni légitime, ni représentatif. Des mots du président Bassirou Diomaye Faye pour répondre à la question d'un journaliste portant sur son premier ministre qui lorgnait le fauteuil du président, nous pouvons entendre de par sa réponse une loyauté indéfectible à son leader politique du parti, son premier ministre. A ce sens, il répond : « J'ai évolué pendant 10 ans sous son ombre avec loyauté, je l'encourage pour le fauteuil présidentiel car il s'est beaucoup sacrifié pour notre Projet. Celui que tu voulais qu'il soit Président de la République, s'il devient Premier Ministre, mon estime ne changera pas sur sa personne »²⁸. Cette situation inédite est survenue à partir de la crise politique de 2021-2024 et d'un dysfonctionnement juridique entraînant le rejet de la candidature du leader politique de PASTEF et l'entrée en lice de son poulain condamné lui aussi pour les mêmes faits poursuivis contre Ousmane Sonko, comme candidat à l'élection de 2024 pour la participation du parti. D'ailleurs, pour convaincre la population, particulièrement les votants et faciliter sa campagne, le parti a utilisé le slogan « SONKO MOOY DIOMAYE ; DIOMAYE MOOY SONKO » (SONKO, C'EST DIOMAYE ; DIOMAYE, C'EST SONKO). Un slogan pouvant

²⁸ Assane Seye, DIOMAYE À SONKO : JE L'ENCOURAGE POUR LE FAUTEUIL PRÉSIDENTIEL », <https://senegal7.com/diomaye-a-sonko-je-lencourage-pour-le-fauteuil-presidentiel/>
www.africanscientificjournal.com

montrer suffisamment la position politique du premier ministre. Considérant ce slogan, comment le président Diomaye pourrait-il prendre le risque de se séparer de son leader politique et premier ministre O. Sonko ? Sonko, c'est Diomaye montre suffisamment à quel point le président de la république reconnaît la légitimité et la représentativité de son premier ministre, leader politique (il nomme le même jour de sa victoire à l'élection présidentielle Ousmane Sonko au poste du premier ministre²⁹). En effet, lors des élections législatives de 2024, O. Sonko démontre sa représentativité et sa légitimité en partant seul et gagne les élections sans coalition, la bannière de son parti PASTEF³⁰. Ousmane Sonko après sa victoire aux élections législatives, il choisit le président de l'Assemblée nationale. Pour dire ainsi qu'il a le pouvoir entre ses mains à choisissant le candidat victorieux aux élections présidentielles et le président de l'Assemblée nationale.

Le régime politique primatourial peut être reconnu à travers également des décisions politiques prises depuis l'arrivée au pouvoir du président Diomaye Faye. D'abord, Sonko nous annonce la dissolution de l'Assemblée nationale avant d'être actée par le président de la république qui au premier temps a signé un décret portant la tenue de la déclaration politique à l'Assemblée nationale de son premier ministre le 13 septembre 2024 avant de la dissoudre le 12 septembre. Ensuite, lors d'une nomination d'un PCA (Président du conseil d'Administration SN-HLM) contestée par les militants du parti, le premier ministre assure d'apporter des correctifs nécessaires qui sous-entendaient la révision de la nomination et jusqu'à nos jours, le nommé n'a pas encore pris fonction³¹. Enfin, nous assistons à une concentration à la primature des pouvoirs sur la signature des projets d'investissements dont le président était auparavant le seul détenteur³². Sonko considère et ce qui est vrai qu'à travers lui, est nommé par le peuple Bassirou D. Faye comme président de la république. Il est alors aussi responsable dans la gestion ou du moins le seul responsable devant le peuple. De ce fait, aujourd'hui, la stabilité politique au Sénégal réside dans la loyauté et la fidélité du président de la république à son premier ministre et leader politique d'autant plus qu'à travers le programme d'Ousmane Sonko, il a été élu. Toutefois, nous devons

²⁹ « Au Sénégal, Bassirou Diomaye Faye fait son entrée au palais présidentiel et nomme Ousmane Sonko premier ministre », Le Monde.fr, 2 avril 2024 (lire en ligne [archive], consulté le 3 avril 2024)

³⁰Tanguy Berthemet, Le Figaro, «On s'attendait à une nouvelle victoire mais peut-être pas d'une telle ampleur» : au Sénégal, le triomphe électoral du camp Sonko, <https://www.lefigaro.fr/international/on-s-attendait-a-une-nouvelle-victoire-mais-peut-etre-pas-d-une-telle-ampleur-au-senegal-le-triomphe-electoral-du-camp-sonko-20241120>

³¹ Nommé Pca de la Sn-Hlm depuis octobre : Samba Ndiaye attend toujours la signature du décret, <https://lequotidien.sn/nomme-pca-de-la-sn-hlm-depuis-octobre-samba-ndiaye-attend-toujours-la-signature-du-decret/>

³² Comment Sonko a pris le contrôle du pouvoir des mains de Diomaye FAYE , Les réseaux occultes et la mainmise sur la finance : Au-delà de la sphère diplomatique, Ousmane Sonko détient également les leviers financiers, grâce à une mainmise sur le ministère du Budget et des Finances. Le président Faye, autrefois détenteur de ce pouvoir, a cédé sans combattre, envoyant systématiquement les bailleurs de fonds au cabinet du Premier ministre. Tout projet d'envergure, toute mission d'investisseurs étrangers, aboutit in fine à la Primature, où les décisions se prennent en l'absence du chef de l'État, <https://afriqueconfidentielle.com/continent/senegal/comment-sonko-a-pris-le-contrôle-du-pouvoir-des-mains-de-diomaye-faye/>

signaler que même si Ousmane Sonko constitue un atout majeur pour le président de la république, celui-ci est aussi un atout pour Ousmane Sonko s'il décide de rester le premier ministre après 2029 en cas de victoire de leur parti car, avec l'usure du pouvoir, Sonko peut confronter réellement à un danger politique même physique contre la déception de la population.

Il est important par ailleurs de noter que la crise démocratique dans les pays de l'Afrique de l'Ouest est causée entre autres par la surcharge de la démocratie et la crise de la représentation. Au Sénégal de ce fait, nous comptons plus de 200 partis politiques officiellement reconnus³³. Non seulement leur nombre est pléthorique mais également, leurs membres sont trop mouvant au point qu'ils peuvent quitter le compagnonnage dès qu'ils sentent le vent tourné. Une attitude dont déplore la population pensant que les représentants ne représentent que leurs intérêts.

En outre, il faut dans ce sens noter l'absence notamment de la démocratie au niveau des partis politiques. Souvent, le secrétaire général crée le parti, le finance et lorsque quelqu'un au sein du parti se trouve en désaccord avec lui, il est automatiquement chassé du parti. Le cas d'Omar Sarr contre le PDS³⁴, Malick Gakou contre l'AFP³⁵ en peuvent expliquer la situation. Au Sénégal, l'intégration des partis politiques ne se fondent pas sur des idéologies politiques mais plutôt, des opportunités du moment (la gouvernamentalité). Le PASTEF est une bonne illustration. Voilà un parti où pratiquement quelques années avant, beaucoup ignorés ou même critiqués de par leur démarche et aujourd'hui, c'est le parti qui enregistre plus d'adhérent au Sénégal (la coalition DIOMAYE Président et le ralliement à PASTEF lors des élections législatives de 2024)³⁶. En revanche, contrairement à certains qui voient en PASTEF un parti privilégiant le projet plutôt qu'aux hommes, nous nous voyons le contraire. L'incarnation parfaite d'un parti qui privilégie les hommes ou je dirai l'homme est le PASTEF. Nous avons du mal à imaginer la continuité de PASTEF dans le champ politique sans son leader charismatique Ousmane Sonko ; à moins qu'ils seront au pouvoir. La primauté portée à l'endroit des dirigeants des partis a faussé la question de la légitimité des partis politiques et des représentants du peuple. Cette légitimité qui est également un élément caractéristique de la gouvernabilité de l'Etat a été pointée du doigt lors du vote de la loi d'Amnistie. Nous devons à cet égard signaler que la gouvernabilité se concentre surtout sur les politiques sociales pour mieux harmoniser l'Etat. Les crises politiques des Etats africains sont dues

³³ Faites connaissance avec les partis politiques au Sénégal, ministère de l'Intérieur, Service des Archives communes, Dakar, 2001

³⁴ Sénégal – Oumar Sarr : « Le PDS n'est pas notre ennemi », <https://www.jeuneafrique.com/1039590/politique/senegal-oumar-sarr-en-creant-notre-parti-nous-ne-faisons-pas-du-pds-notre-ennemi/>

³⁵ EXCLUSION DE GAKOU, GOUMBALA ET CIES DE L'AFP, Niasse sort le sabre, <https://www.enqueteplus.com/content/exclusion-de-gakou-goumbala-et-cies-de-l%E2%80%9999afp-niasse-sort-le-sabre>

³⁶ Amadou Tidiane Thiello Docteur en Science Politique, Sciences Po Bordeaux, Sénégal : les ressorts de l'ascension fulgurante du Pastef, le parti au pouvoir, <https://theconversation.com/senegal-les-ressorts-de-lascension-fulgurante-du-pastef-le-parti-au-pouvoir-246710>

par un manque d'harmonisation entre les politiques sociales et étatiques. Une étude dont nous intéressons davantage dans ce travail.

La loi d'Amnistie votée au Sénégal sur la période de 2021-2024 portants sur les manifestations politiques peut être jugée illégitime. En effet, un acte est légitime lorsqu'il a été pris par une autorité compétente et reconnue. Le Président Macky Sall était le président légitime et a pris sur lui la nécessité de voter la loi d'amnistie. Jusque-là, nous dirons que tout est réglementaire mais, nous devons signaler que la légitimité repose entre autres sur la tradition, la légalité, ou le consentement populaire, et sans elle, le pouvoir peut être contesté et fragilisé. La loi d'amnistie au Sénégal, à part les responsables des actes délictuels, la plupart de la population était contre. Donc, il est légal de questionner sa légitimité car, dans une république, nous ne pouvons pas agir comme bon nous semble et ensuite attendre une loi d'amnistie pour nous tirer d'affaires. Cela, rompt non seulement l'ordre social établi par le contrat social dans une république mais également, favorise l'insécurité et peut selon Alioune Tine miner la démocratie sénégalaise³⁷. La loi d'Amnistie sur la période 2021-2024 marque suffisamment l'acceptation de l'impunité au Sénégal. Or, à travers l'impunité, comment trouverons-nous la stabilité ? La loi d'Amnistie était votée pour la stabilisation du pays. En d'autres termes, laissé délibérément les saletés envahir la cour pour ensuite vouloir le nettoyer obstinément ; alors que, fermer les portes avant le déclenchement du tempête pouvaient beaucoup épargner. En gouvernabilité de l'Etat, le réflexe est plus dans la prévention plutôt qu'à la réparation. De ce fait, la loi d'Amnistie divise plus qu'elle n'en stabilise. Depuis l'indépendance, le Sénégal a voté 10 lois d'Amnistie aux relents politique ou sécuritaire : L'ordonnance n° 60-32 du 18 octobre 1960 portant amnistie, Loi n° 64-08 du 24 janvier 1964 autorisant l'amnistie, Loi n° 67-05 du 24 février 1967 autorisant l'amnistie de certaines infractions, Loi n° 76-21 du 19 mars 1976 portant amnistie de plein droit des infractions à caractère politique, Loi n° 81-18 du 06 mai 1981 portant amnistie, Loi n° 88-01 du 04 juin 1988 portant amnistie, Loi n° 91-40 du 10 juillet 1991 portant amnistie, Loi n° 2004-19 du 21 juillet 2004 portant loi d'amnistie, Loi n° 2005-05 du 17 février 2005 portant loi d'amnistie et Loi n°05/204 du 01 mars 2024 portant amnistie. Toutes ces lois visent presque les mêmes objectifs : cohésion sociale, apaisement, consolidation du dialogue, bref la stabilité du pays et au final, nous constatons la prolongation des tensions en Casamance et sur le plan politique, les manifestations de 2021 à 2024 sont les pires depuis l'indépendance du pays avec au moins 60 morts officiels³⁸. Toutefois, selon

³⁷ Alioune Tine, fondateur du Centre Afrikajom. « L'immunité inconditionnelle pour tous normalise le poison de l'impunité au Sénégal. Notre rapport prouve que cette loi d'amnistie est non seulement illégale, mais qu'elle finira par miner la démocratie sénégalaise si elle est maintenue dans sa forme actuelle. », <https://law.stanford.edu/2025/01/15/un-nouveau-rapport-de-stanford-affirme-que-la-loi-damnistie-senegalaise-viole-le-droit-international/>

³⁸ Nous avons constaté une détérioration très inquiétante de la situation des droits humains. Il y a eu près de 60 morts liées aux manifestations, des milliers de blessées et des centaines d'arrestations arbitraires. Il y a eu aussi – www.africanscientificjournal.com

Werner, « La fin de l'État, identifiée à la fin éthique de l'individu, est de permettre à l'homme de trouver le bonheur, non dans le sens du bien-être, mais de la valeur spirituelle et morale des citoyens ». Ce qui peut renforcer la position selon laquelle, la paix à tout prix tue la stabilité dont incarnent l'Etat³⁹ et la gouvernabilité.

Aujourd'hui, la situation politique du Sénégal a fait que ce pays est au bord du précipice. Vouloir éviter qu'il s'y tombe à pousser par le mensonge à tort ou à raison le gouvernement sortant à voter une loi d'amnistie. La légitimité constitue un caractère phare dans la gouvernabilité de l'Etat. Nous ne pouvons pas dans une république sérieuse accuser des personnes de constituer une force destructrice à l'Etat, les amnistier légitimement sans avoir les juger, c'est-à-dire, éclairer les accusations portées à leur endroit. La représentation voudrait également à l'endroit des personnes accusées de prendre sur eux le sacrifice de l'exigence de la vérité avant l'acceptation d'une liberté mensongère. D'habitude, la PAIX sincère succède à la JUSTICE et non le contraire. On ne peut pas privilégier la paix à tout prix pour ensuite se retourner à la justice. Entre 20021 et 2024, les manifestations pouvaient être évitées si seulement la vérité intéressée les protagonistes. Le point de départ de ces manifestations date le 02 février 2021 lorsque le leader du PASTEF accuse le président Macky Sall de lui avoir comploté dans le salon de massage « Sweet Beauty » où il a été accusé de viol. D'ailleurs la photo que l'on nous présente dans les media pour nous dire les héros du peuple ou les martyrs du régime sera vraie que si Macky Sall a comploté derrière Ousmane Sonko sinon seul Ousmane Sonko sera responsable. Qu'il soit le président sortant Macky Sall ou l'opposant Ousmane Sonko, ils sont tenus pour l'histoire et pour le devoir citoyen de dire la vérité sur les accusations de complot du viol ou non. Ces héros ou martyrs les seront que lorsque Macky Sall sera désigné le complotteur et en conséquence le provocateur de la situation de crise du 02 février 2021. Toutefois, ils sont tous les deux politiquement responsables ; l'un du fait, qu'il incarne l'Etat et pouvait prévenir avant tout débordement et l'autre avoir délibérément laissé la situation envenimée. Si l'un voulait sauver son régime ; l'autre voulait sauver sa peau.

beaucoup d'autres violations comme des attaques contre la presse, les journalistes et des coupures intempestives d'Internet. <https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/senegal-ousmane-diallo-manifestations-repression-droitshumains>

³⁹ Werner Jaeger 1997, p. 285.



40

Tableau n°1 : Parmi les personnes tuées lors des manifestations de 2021 à 2024 :

Cette loi d'Amnistie a divisé le pays et continue à être une source de tension entre le peuple soif de la vérité et des dirigeants politiques se trouvant dans l'embarras entre annulation, abrogation, interprétation, etc⁴¹. Actuellement, le Sénégal est dans une situation où la gouvernabilité prend des coups dangereux ; premièrement du fait que les personnes qui ont lutté pour l'arrivée au pouvoir du nouveau régime PASTEF veulent gouverner ensemble et ne pas être dérangés par une annulation d'une loi d'Amnistie contestée ; et deuxièmement, du fait que les engagements pris en étant opposant sont difficiles à respecter.

Se limiter à la responsabilité de Macky Sall et d'Ousmane Sonko sur les événements de 2021-2024 serait partielle car, le parlement qui a voté la loi d'amnistie les yeux fermés et la presse sont aussi autant responsables. Pour la presse qui a participé à la vulgarisation et à la manipulation des masses pour leur compte sans aller à la recherche de la vérité est contestable dans une gouvernabilité de l'Etat. Ceci est dû à leur manque de rigueur d'une part et d'autres parts, par l'opportunisme des politiques sur la situation. Pour la gouvernabilité et l'intérêt de la cohésion sociale, la presse doit

⁴⁰ Sénégal : Un an après la mort de 14 manifestants, les familles réclament justice (communiqué Raddho et Amnesty)

⁴¹ Clémence Cluzel, Au Sénégal, l'abrogation de la loi d'amnistie crispe les débats,
https://www.lepoint.fr/afrique/au-senegal-l-abrogation-de-la-loi-d-amnistie-crispe-les-debats-05-12-2024-2577240_3826.php#11

être plus responsabilisée car, au nom de la démocratie à tout prix, nous ne devons pas rendre ingouvernable un pays. En effet, le danger sur la démocratie à tout prix a pour conséquence de rassembler sur un même lot, l'élite et la masse favorisant ainsi les crises⁴². Actuellement, la démocratie sénégalaise est monocorde et monotone ; alors que le rôle de la presse est d'informer juste et vrai. Pour la contrôler, il suffit pour le gouvernant d'agir à la hauteur de sa fonction. Dans ce sens, elle sera obligée de parler sur ce que vous faites sinon elle court le risque de diffamation et peut être légitimement EFFACER.

Depuis quelques années, les pays de l'Afrique de l'Ouest confrontent en outre à des crises démocratiques multiples sur tous les domaines soulevant la question de la redéfinition ou de la réconciliation de la démocratie politique à la démocratie sociale. Notamment, ces crises sont favorisées pour la plupart par la redistribution inéquitable des ressources causant à cet effet, le manque de moyens, le chômage, la corruption, bref la pauvreté. Le problème politique au Sénégal réside d'abord au premier plan sur l'exigence de la gouvernabilité. Lorsque nous rappelons les caractéristiques de la gouvernabilité : la représentation, la légitimité, l'ouverture, l'identité et la stabilité, nous imaginons automatiquement ce que Higley et Gunther théorisent, c'est-à-dire, laisser la masse interférer aux affaires politiques⁴³ ; et également l'appel de détresse de la jeunesse sénégalaise sur le manque de référence, la manipulation, le mensonge, les dénis politiques, la tension sociale, la non responsabilisation des jeunes, etc.

Les régimes politiques mixtes dans la gouvernabilité de l'Etat favorisent la possibilité des populations d'exercer davantage le contrôle des gouvernants. Dans ces régimes, la gouvernabilité a permis la décentralisation du pouvoir, c'est-à-dire, la gouvernabilité venant à la base. Cette base contrairement à ce que nos dirigeants considèrent toujours commence au niveau de la famille. Or, les dirigeants commencent leur programme souvent au niveau des localités en oubliant la cellule familiale. Nous n'avons jamais vu au Sénégal un programme politique destiné directement à la famille sinon la Case des Tout-Petits du président Abdoulaye Wade dont l'impact est aujourd'hui difficile à mesurer⁴⁴. D'aucun nous parlerons en revanche des bourses de sécurité familiale du régime sortant de Macky Sall⁴⁵. Des initiatives sociales à féliciter mais, le fait que par exemple les bourses sociales soient élargies chaque année montre son insuffisance à répondre efficacement face au besoin d'employabilité des citoyens. Les bourses familiales ne participent pas à la création d'emploi. Ces formes de politique sociale même si elles existent dans les pays développés

⁴² James ROSENAU et Ernst Otto CZEMPIEL, *Governance without Government : Order and Change in World Politics*, Cambridge Univ. Press Ed. (1992)

⁴³ John HIGLEY et Richard GUNTHER, *Elites and Democratic Consolidation in Latin America and Southern Europe*, p.8, Ed.Cambridge Univ.Press 1992

⁴⁴ Lire l'article de Sophie Turpin Bassama sur « La case des tout-petits au Sénégal », <https://journals.openedition.org/ries/903?lang=en>

⁴⁵ Bourses de sécurité familiales, <https://infrastructuresmag.com/bourses-de-securite-familiales/>
www.africanscientificjournal.com

notamment la France, les Etats-Unis, elles sont différentes dans la mesure où les bourses de sécurité sociale prennent en charge des familles entières généralement pas d'acteur actif, les bourses des autres pays sont alloués aux chômeurs pour un temps déterminé. Ici, nous ne parlons pas des allocations de retraite qui concernent d'autres catégories de politique sociale (les personnes âgées). Nous ne pouvons pas financer le développement d'un pays où la plus part des familles sont prises en charge par un de leur membre actif. En clair, au Sénégal, les familles sont nombreuses et elles sont en situation dans laquelle, une personne d'habitude travaille pour satisfaire les besoins de tout le reste. Nous ne sommes pas contre les familles nombreuses mais, nous devons responsabiliser plus les membres afin de pouvoir les faire travailler dès l'âge de la majorité. Ceci peut contribuer à diminuer les crises politiques et favoriser la stabilité sociale du pays.

Par ailleurs, nous devons noter encore que les démocraties africaines confrontent à des problèmes polymorphes notamment l'absence de l'intégration, l'absence de la participation populaire aux affaires publiques, etc. D'ailleurs, pour Samuel Huntington dans son livre le « choc des civilisations » parle des causes de la crise de représentation dans les démocraties. Pour lui, la démocratie est « comporté une population marginale plus ou moins nombreuse qui ne prenait pas activement part à la politique »⁴⁶. Même si nous ne partageons pas le principe de marginalisation de l'auteur qui repose sur l'exclusion des étrangers, des femmes, des noirs etc... pour favoriser une démocratie représentative, l'idée de la marginalisation est importante si ce n'est sur le plan d'une responsabilisation d'une démocratie représentative. Ce choc des civilisations que nous considérons choc des générations au Sénégal a pour objet la rediffusion des crises politiques. Et d'ailleurs, la correction du choc des générations doit se passer surement par la gouvernabilité de l'Etat car, celle-ci dans ces caractéristiques met en exergue le contrôle sur l'Etat et sa manière de gestion afin de favoriser une redistribution équitable des ressources sinon comme le proclame la jeunesse aujourd'hui, les Etats d'Afrique ont besoin d'une révolution forte à tout prix pour rétablir l'ordre étatique. Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue que la révolution ne s'opère pas nécessairement d'une manière brusque, mais parfois par une lente transition d'un régime non démocratique à un régime plus démocratique ou vice-versa. Pour beaucoup, l'élection présidentielle de 2024 est considérée au Sénégal comme un vote révolutionnaire. Pour la première fois au Sénégal, un opposant gagne une élection présidentielle au premier tour avec 54%⁴⁷. Seulement, la révolution ne doit pas être « faire la table rase sur tout » mais plutôt un changement dans la continuité. Aujourd'hui, on voit émerger des formes mixtes et imprécises de régime politique, du fait de petits empiètements et de petits avantages gagnés, dans un premier temps, sur

⁴⁶ Samuel Huntington, « Le Choc des civilisations »

⁴⁷ Élection présidentielle sénégalaise de 2024,

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection_pr%C3%A9sidentielle_s%C3%A9n%C3%A9galaise_de_2024

le parti adverse, de sorte que les lois restent des lois précédemment en vigueur, mais le pouvoir tombent aux mains de ceux qui proclament le changement du régime sans le pouvoir nécessairement.

Pour terminer, nous allons noter que la gouvernabilité de l'Etat est un TOUT, commençant à la base, la famille jusqu'au sommet, l'Etat. D'ailleurs c'est la raison pour laquelle que cette étude ne peut être exhaustive car, nous devrions noter le secteur informel, les lenteurs administratifs, les politiques sanitaires, la sécurité, le contrôle parlementaire, etc. Bref, nous pouvons garder à l'esprit que la gouvernabilité de l'Etat permet de représenter, de stabiliser, de contrôler, de légitimer les régimes politiques surtout des Etats de l'Afrique de l'Ouest qui sont en quête de développement.

Conclusion :

En définitive, nous pouvons se rappeler de cet adage d'un penseur qui disait : « pour éviter la guerre, il faut définir les mots ». Une position parfaite dont les Etats de l'Afrique de l'Ouest d'habitude signataires des traités internationaux doivent se munir afin de mieux les intégrer dans leur politique publique. La démocratie défaillante de nos Etats de l'Afrique de l'ouest est due à un manque d'appréhension des concepts qui gouvernent nos Etats. Une compréhension parfaite et son utilisation effective du mot gouvernabilité au niveau de l'Etat peut permettre la résolution des crises politiques confrontées dans nos Etats et apporter une efficacité au niveau des institutions. La gouvernabilité n'est pas la gouvernance ni la démocratie mais, elle représente le chemin qui mène à ceux-ci. Vouloir crier urbi orbi de la démocratie dans nos Etats sans ses préalables est à l'image d'un quartier d'habitation construit sans les assainissements sanitaires. Dans ses quartiers, nous pouvons y vivre mais nous ne serons jamais à l'abri des maladies.

La gouvernabilité de l'Etat nous l'attendons surtout au niveau des institutions représentatives notamment l'Assemblée nationale qui a les fonctions de voter les lois, contrôler le gouvernement et évaluer les politiques publiques, des prérogatives intégrant des dimensions de gouvernabilité à savoir : la représentation, la légitimité, le contrôle, la stabilité et transparence. Ainsi, nous pouvons comprendre dans ce travail loin d'être exhaustif que la gouvernabilité dans un Etat comme à l'image d'une personne dans la société est caractérisée dans ses dimensions comportementales, de responsabilité et de sociabilité, etc. La gouvernabilité mène à la gouvernance et facilite la pratique démocratique d'un Etat.

La liste des références :

- Dans ce même document, Jan KOOIMAN cite une dizaine de définitions différentes de la “ gouvernance ”
- Pour ma part, je pense au contraire que ce dernier peut avoir une utilité, à condition d’en préciser la valeur conceptuelle. La raison n’est nullement qu’on en aurait besoin pour nommer « quelque chose » qui serait inédit ou aurait été longtemps négligé. Les sciences sociales n’ont pas plus que les autres sciences affaire à des objets qui attendraient ainsi qu’on vienne les étiqueter, <https://doi.org/10.3917/cii.021.0052>
- Traduit par nous : Ernst Otto CZEMPIEL, “governance and democratization” (p.250), James ROSENAU et Ernst Otto CZEMPIEL, Governance without Government : Order and Change in World Politics, Cambridge Univ. Press. Ed. (1992)
- Anthony Giddens, The Third Way. The Renewal of Social Democracy, Cambridge, Polity, 1998
- Pour une synthèse commode de la généalogie de la gouvernance, voir Jean-Pierre Gaudin, Pourquoi la gouvernance ?, Paris, Presses de SciencesPo, 2002
- Par exemple, James N. Rosenau et Ernst-Otto Czempiel, Governance without Government : Order and Change in World Politics, Cambridge, Cambridge University Press, 1992
- Par exemple, Patrick LeGalès, Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance, Paris, Presses de SciencesPo, 2003
- Kaufmann, D. (2002-2003). Rethinking Governance. EnReporte Global de Competitividad.
- Tanguy Berthemet, Le Figaro, «On s’attendait à une nouvelle victoire mais peut-être pas d’une telle ampleur» : au Sénégal, le triomphe électoral du camp Sonko, <https://www.lefigaro.fr/international/on-s-attendait-a-une-nouvelle-victoire-mais-peut-etre-pas-d-une-telle-ampleur-au-senegal-le-triomphe-electoral-du-camp-sonko-20241120>
- Prats i Catala, J. (2001). Gobernabilidad democrática para el desarrollo humano: marco conceptual y analítico. En Instituciones y Desarrollo, N°10, Barcelona. 103-148.
- On trouvera une version plus détaillée de certains aspects de l’analyse esquissée ici dans Elise Féron et John Crowley, « Internationalisation and the governance of research », Innovation. The European Journal of Social Science Research, 15 (4), 2002, pp. 279-306
- Source : Webster’s New Dictionary ; London, Dorset and Barber, 1979.
- La langue française, Accueil > Dictionnaire > Définitions du mot « gouvernabilité », <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/gouvernabilite>
- James ROSENAU et Ernst Otto CZEMPIEL, Governance without Government : Order and Change in World Politics, Cambridge Univ. Press Ed. (1992)

- Politique, Livre III, XI, 1282 a 34-41.
- Huntington, S.(1972). El orden político en las sociedades en cambio. Buenos Aires: Paidos
- James N. Rosenau, « Governance, order, and change in world politics », dans Rosenau et Czempiel, op. cit., pp. 1-29 (citation p. 3; ma traduction)
- c'est l'option prise par la Trilatérale, et son porte-parole Samuel Huntington (qui n'avait pas encore été converti aux vertus de la démocratie) prônait des "régimes forts" pour le Tiers-Monde dans HUNTINGTON, Samuel, Michel CROZIER, Joji WATANUKI, The crisis of Democracy, NYPU (1975)
- Source Christophe BAIL, "Environmental Governance : Reducing risks in democratic societies". Introduction paper, EEC, Future Studies Unit, 1996
- Ibid., p. 5. On notera que Rosenau se présente ici comme élucidant le sens du mot « gouvernance » alors qu'il se livre en réalité à une entreprise de définition. Dans les usages savants, le mot governance n'était devenu qu'un synonyme un peu pompeux de government; ce sont des usages non savants qui l'ont ressuscité, et c'est par rapport à ces usages non savants que les savants ont déployé leurs interprétations. Cette hétéronomie constitutive du vocabulaire de la gouvernance est évidemment au cœur des procès qui lui sont faits.
- Olivier GODARD, « Stratégies industrielles et convention d'environnement. De l'univers stabilisé aux univers controversés », INSEE méthode 1993, Paris
- Voir l'histoire du terme en français depuis le 13ème siècle ! Ali KAZANCIGIL, "La gouvernance : itinéraires d'un concept". Javier SANTISO, À la recherche de la démocratie, Ed. Kartthala (2002)
- Jiménez, W., Ramírez, C., Roncancio, P. (2007). Gobernabilidad y gobernanza en la transformación de la acción pública: propuesta teórica y estudio de caso. Bogotá: ESAP Publicaciones
- Nommé Pca de la Sn-Hlm depuis octobre : Samba Ndiaye attend toujours la signature du décret, <https://lequotidien.sn/nomme-pca-de-la-sn-hlm-depuis-octobre-samba-ndiaye-attend-toujours-la-signature-du-decret/>
- Selon les prescriptions du fameux Compromis de Washington formulé en 1990 pour résoudre les crises de la dette en Amérique latine
- Giovanni SARTORI, The Theory of Democracy revisited. Part One : The Contemporary Debate, (1987) pp.90-91 : 1) les valeurs ultimes, fondatrices de la démocratie -justice, liberté, équité, solidarité- ; 2) les règles du jeu et procédures -l'élection et le vote, voire des procédures de participation- ; 3) les politiques gouvernementales spécifiques).

- Pierre 2000: 4
- Comment Sonko a pris le contrôle du pouvoir des mains de Diomaye FAYE , Les réseaux occultes et la mainmise sur la finance : Au-delà de la sphère diplomatique, Ousmane Sonko détient également les leviers financiers, grâce à une mainmise sur le ministère du Budget et des Finances. Le président Faye, autrefois détenteur de ce pouvoir, a cédé sans combattre, envoyant systématiquement les bailleurs de fonds au cabinet du Premier ministre. Tout projet d'envergure, toute mission d'investisseurs étrangers, aboutit in fine à la Primature, où les décisions se prennent en l'absence du chef de l'État, <https://afriqueconfidentielle.com/continent/senegal/comment-sonko-a-pris-le-controle-du-pouvoir-des-mains-de-diomaye-faye/>
- Mayntz (2003: 32)
- Au premier rang de ceux-ci, la statistique, dont Reynié (1992) trace la généalogie. La « préoccupation statistique » qui naît au XVI^e siècle (en France, l'enregistrement des baptêmes et dates de naissances devient obligatoire en 1539) répond sans aucun doute au désir de connaître les forces de l'État. Mais Reynié montre que ce n'est pas là son ambition principale: la statistique est surtout un instrument visant à « combattre les malheurs imposés par la Providence », fonction centrale de l'État moderne. Il s'agit de déterminer par le calcul les causes physiques et morales des catastrophes afin d'agir sur ces causes: il faut prévenir plutôt que réparer. Dans ce sens, l'État moderne est bien celui qui s'émancipe de l'ordre cosmologique: « Prévenir, prévoir l'avenir, se représenter ce qui peut arriver, ce qui est probable; mieux encore, forme idéale de l'action publique selon Necker, calculer l'avenir, réduire l'inattendu, ramener le fortuit à la portion congrue » (Reynié 1992: 61). Les instruments statistiques sont également étudiés sous l'angle des enjeux politiques qu'ils soulèvent: « la politique des statistiques amène à être attentif aux possibilités d'articulation entre les instruments d'équivalence statistique (codes, critères, moyennes) et les instruments d'équivalence politique (intitulé homogénéisant du groupe, conditions d'adhésion, élus) » (Desrosières et Thévenot 2000: 49). La statistique n'est qu'un des instruments analysés. Ewald (1991) s'attache par exemple à l'étude des instruments de gestion du risque, et notamment les techniques d'assurance. Celles-ci reposent sur des outils de collectivisation mais surtout de prévision du risque (relevés statistiques de l'occurrence de certains événements, et calculs des probabilités que ces événements se reproduisent etc...) (Ewald 1991: 2023) qui nécessitent des instruments d'observation.
- « Subjectivité et vérité », résumé du cours de 1981 dans l'Annuaire du Collège de France (dans Dits et écrits, tomeIV, pp. 213-218; citation p. 214). C'est moi qui souligne pour

mettre en évidence les deux reproches adressés par Foucault au juridisme : s'ils sont liés, l'oubli de l'histoire et l'oubli des rapports de force ne se confondent pas.

- « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté » (entretien, 1984, dans Dits et écrits, tome IV, pp. 708-729 ; citation pp. 728-729)
- Expression proposée en 1958 par Norton LONG
- « Au Sénégal, Bassirou Diomaye Faye fait son entrée au palais présidentiel et nomme Ousmane Sonko premier ministre », Le Monde.fr, 2 avril 2024 (lire en ligne [archive], consulté le 3 avril 2024)
- Assane Seye, DIOMAYE À SONKO : JE L'ENCOURAGE POUR LE FAUTEUIL PRÉSIDENTIEL », <https://senegal7.com/diomaye-a-sonko-je-lencourage-pour-le-fauteuil-presidentiel/>
- Faites connaissance avec les partis politiques au Sénégal, ministère de l'Intérieur, Service des Archives communes, Dakar, 2001
- Sénégal – Oumar Sarr : « Le PDS n'est pas notre ennemi », <https://www.jeuneafrique.com/1039590/politique/senegal-oumar-sarr-en-creant-notre-parti-nous-ne-faisons-pas-du-pds-notre-ennemi/>
- EXCLUSION DE GAKOU, GOUMBALA ET CIES DE L'AFP, Niasse sort le sabre, <https://www.enqueteplus.com/content/exclusion-de-gakou-goumbala-et-cies-de-l%E2%80%99afp-niasse-sort-le-sabre>
- Amadou Tidiane Thiello Docteur en Science Politique, Sciences Po Bordeaux, Sénégal : les ressorts de l'ascension fulgurante du Pastef, le parti au pouvoir, <https://theconversation.com/senegal-les-ressorts-de-lascension-fulgurante-du-pastef-le-parti-au-pouvoir-246710>
- Alioune Tine, fondateur du Centre Afrikajom. « L'immunité inconditionnelle pour tous normalise le poison de l'impunité au Sénégal. Notre rapport prouve que cette loi d'amnistie est non seulement illégale, mais qu'elle finira par miner la démocratie sénégalaise si elle est maintenue dans sa forme actuelle. », <https://law.stanford.edu/2025/01/15/un-nouveau-rapport-de-stanford-affirme-que-la-loi-damnistie-senegalaise-viole-le-droit-international/>
- Nous avons constaté une détérioration très inquiétante de la situation des droits humains. Il y a eu près de 60 morts liées aux manifestations, des milliers de blessées et des centaines d'arrestations arbitraires. Il y a eu aussi beaucoup d'autres violations comme des attaques contre la presse, les journalistes et des coupures intempestives d'Internet. <https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/senegal-ousmane-diallo-manifestations-repression-droits-humains>

- John HIGLEY et Richard GUNTHER, Elites and Democratic Consolidation in Latin America and Southern Europe, p.8, Ed.Cambridge Univ.Press 1992
- Werner Jaeger 1997, p. 285.
- Sénégal : Un an après la mort de 14 manifestants, les familles réclament justice (communiqué Raddho et Amnesty)
- Clémence Cluzel, Au Sénégal, l'abrogation de la loi d'amnistie crispe les débats, https://www.lepoint.fr/afrique/au-senegal-l-abrogation-de-la-loi-d-amnistie-crispe-les-debats-05-12-2024-2577240_3826.php#11
- Lire l'article de Sophie Turpin Bassama sur « La case des tout-petits au Sénégal », <https://journals.openedition.org/ries/903?lang=en>
- Bourses de sécurité familiales, <https://infrastructuresmag.com/bourses-de-securite-familiales/>
- Samuel Huntington, « Le Choc des civilisations »
- Élection présidentielle sénégalaise de 2024, https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection_pr%C3%A9sidentielle_s%C3%A9n%C3%A9galaise_de_2024